

À l'été 2015, dès sa prise de fonction en tant que CEMAT, le général d'armée Jean-Pierre BOSSER a voulu une importante transformation de l'armée de Terre. Connue sous l'appellation « armée de Terre au contact », celle-ci est maintenant en phase de consolidation. Dans un monde en perpétuelle mutation, où les changements sont de plus en plus rapides, nous ne pouvons-nous reposer sur des acquis. Il nous faut dès aujourd'hui passer à l'étape suivante et penser à ce que pourrait être le prochain modèle. Le 24 août 1998, à l'occasion du 21e Congrès international des archives à PARIS, le Président CHIRAC déclarait : « Ceux qui exercent une responsabilité savent bien qu'on ne définit pas des orientations dans l'ignorance du passé ». Cette réflexion universelle s'applique parfaitement au processus que nous devons suivre pour définir l'armée de demain. L'historien militaire y a toute sa place.

Cette connaissance du passé nous est accessible au travers du Service historique de la défense (SHD), héritier du « dépôt de la guerre » créé par le ministre COLBERT sur décision royale en 1637, aujourd'hui seul détenteur des archives des armées. Au-delà de son rôle « notarial » d'archiviste, le SHD a précisément pour mission de mettre à la disposition des hautes autorités militaires des analyses et des études contributrices à l'élaboration des évolutions majeures de l'outil militaire, comme celle d'un modèle d'armée.

Que nous enseigne l'histoire militaire et que pourrait apporter le SHD de significatif à une réflexion sur l'évolution du modèle d'armée de Terre ? Ce bref article ne saurait évidemment entièrement y répondre, mais prenons deux exemples pour illustrer le type de contributions possibles.

Le premier enseignement tiré de nos anciens est qu'une armée et, par voie de conséquence, une Nation, n'est jamais définitivement victorieuse, ni jamais totalement battue. Très souvent à une victoire succède une défaite et inversement. Aujourd'hui, à l'heure où la notion de guerre est en pleine mutation, nous parlerions plutôt de succès ou d'échec, mais le fond du problème reste le même : en aucun cas nous ne devons préparer la guerre qui vient de se terminer !

Dans les faits, les succès passés nous fragilisent. Tout chef militaire qui n'est pas capable de remettre en cause les certitudes acquises sera surpris par le prochain engagement.

Prenons deux exemples de ce travers.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'armée des États-Unis d'Amérique était la première des armées occidentales. Elle le reste en ce début de XXIe siècle et peut être considérée comme la première puissance militaire mondiale. En 1945 elle avait permis par ses capacités, ses moyens et sa masse, la libération de l'Europe et la capitulation japonaise. Toutefois, c'est cette même armée américaine qui allait connaître trente ans plus tard, au Vietnam, un cuisant échec médiatiquement immortalisé par l'évacuation en hélicoptères de l'ambassade américaine à SAIGON. Traumatisée par ce fiasco, elle s'est reconstruite en se remettant en cause **(1)**, tirant du retour d'expérience tous les enseignements nécessaires. Elle a ainsi pu gagner, avec brio et facilité, la guerre suivante, dans le Golfe, en 1991. Ce succès n'était cependant pas acquis d'avance face à l'armée irakienne que l'on considérait à l'époque comme la 4e armée au monde.

Revenons maintenant à notre armée française en 1919. La victoire de l'année précédente, et les traités qui ont suivi, ont fait de l'armée française la première armée au monde. Elle était devenue l'armée de référence, copiée par bien des pays à commencer par les États-Unis d'Amérique. Nous en connaissons la suite : la défaite de juin 1940, consécutive de l'échec de la « *Bataille de France* », à jamais stigmatisée par l'historien Jacques BENOIST-MÉCHIN au travers de son ouvrage de référence édité en 1956 « *Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident* ». Il s'en est suivi notre abandon de l'Indochine en 1954 après la bataille perdue de DIEN BIEN PHU.

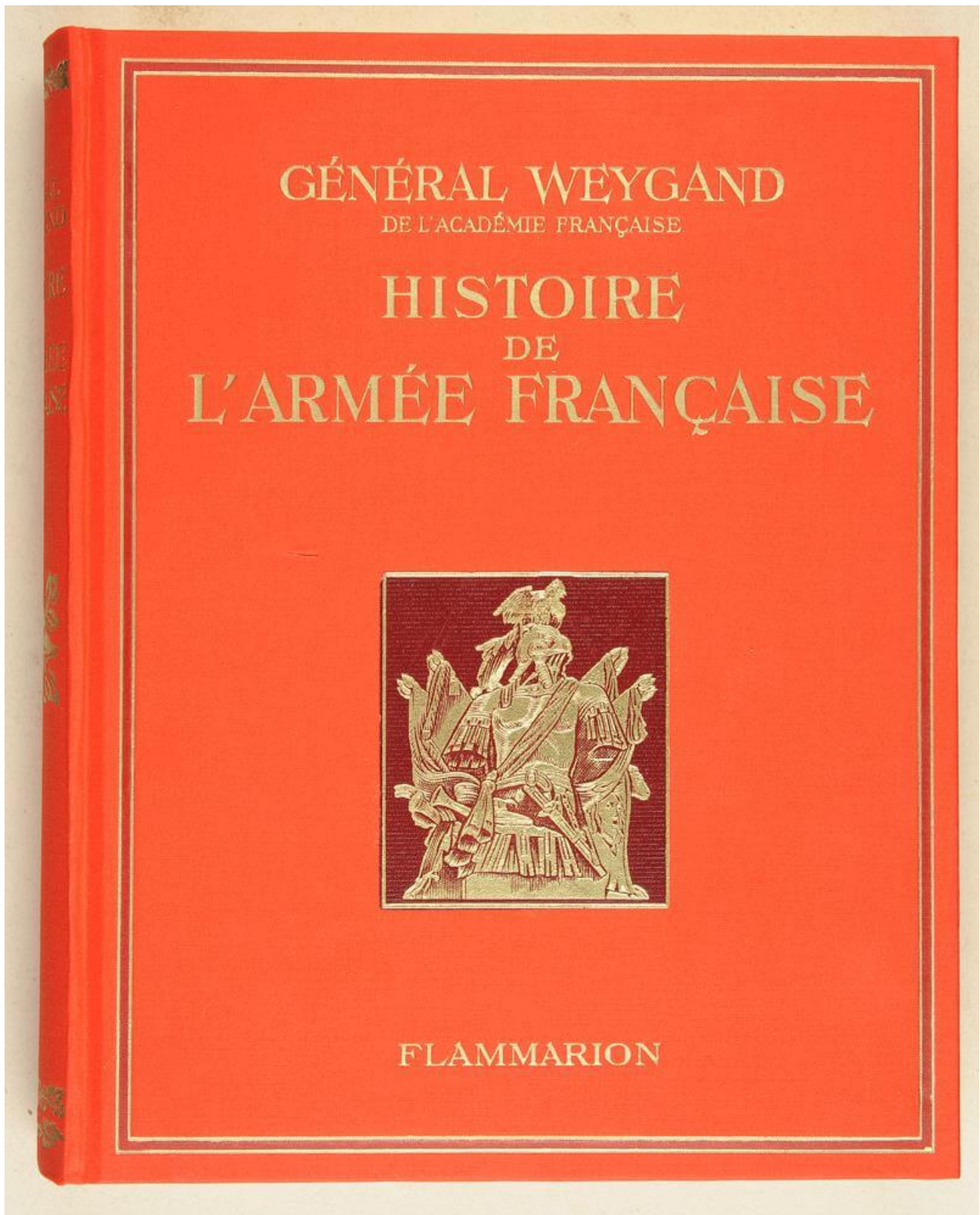
Nos anciens ont su en tirer les conséquences et se préparer aux guerres révolutionnaires à venir. Ainsi, c'est à partir des grandes opérations de 1958 et 1959, dirigées par le général d'armée aérienne Maurice CHALLE, commandant en chef en Algérie, que nous avons renoué avec la victoire militaire. Le retour au combat de l'armée française, après une longue période d'attente face au bloc soviétique, dans le cadre de ce que nous nommons aujourd'hui les « *opérations extérieures* », à partir de la fin des années 1970, jusqu'à celles toutes récentes de SERVAL et de BARKHANE, s'apparente à une succession de succès.

Que faut-il retenir de ces exemples illustratifs de ce que l'histoire militaire peut nous enseigner ? La réponse peut se résumer en deux mots, « *vigilance et discernement* ». En d'autres termes, soyons vigilants car les succès répétés conduisent à l'excès de confiance, point de départ de futurs échecs, voire de tragiques revers.

Ne sur-interprétons pas l'importance d'événements comme le drame du Drakkar, le 23 octobre 1983 à BEYROUTH au Liban, ou celui de l'embuscade d'UZBIN, le 18 août 2008 en Afghanistan. Certes, la dimension de ces drames au combat doit être rapportée au volume de forces engagées aujourd'hui en opérations, qui dépassent rarement le millier d'hommes, en comparaison des centaines de milliers des conflits antérieurs. Cependant ces pertes ne doivent pas nous imposer nos modes d'actions pour plaire à une opinion publique à qui l'on a vendu le concept du zéro mort.

Le second exemple est la réponse apportée par l'armée de Terre au contexte défavorable qu'elle subit depuis plusieurs décennies. Ainsi, suite à la professionnalisation décidée en 1996, se répètent pour nos armées en général, et pour l'armée de Terre en particulier, restrictions, réductions, remises en cause des structures et des organisations, les mettant en difficultés pour l'exécution de leurs missions.

Pour répondre à ces contraintes sans casser l'outil, l'armée de Terre s'est appuyée sur la pérennité de la structure de base, dont l'excellence et la pertinence avaient été mises à l'épreuve de longue date : le régiment. C'est ce que rappelaient régulièrement les CEMAT qui se sont succédé, à l'occasion, en particulier, des grands rapports annuels de l'armée de Terre. C'est d'ailleurs sur cette structure régimentaire qu'elle a pu s'appuyer pour rapidement remonter en puissance suite aux attentats de 2015. Au moment où certains visaient à son affaiblissement, le régiment démontrait ainsi sa pertinence et son efficacité dans le cadre d'une organisation moderne et évolutive.



Ce que savait sans doute moins la haute hiérarchie militaire, c'est que ce même constat avait

déjà été établi, dès 1938, par le général d'armée Maxime WEYGAND, lorsqu'il rédigea et publia son très bel ouvrage « *L'histoire de l'armée française* ». Ainsi, à quatre-vingts années d'écart, le même constat était établi. Toute étude historique en appui de la conception d'un nouveau modèle d'armée de Terre retournerait le même invariant, **c'est bien le régiment qui a toujours été la brique de base, la structure stabilisatrice à partir de laquelle on peut réfléchir l'armée de Terre.**

Ces deux types d'exemples, historiques d'approche, soulignent tout l'intérêt de l'histoire militaire comme outil d'études et d'analyses, mais aussi comme contributeur et acteur de la réflexion d'ensemble mandatée par le haut commandement.

C'est ce à quoi s'emploie, entre autres, le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) qui publie régulièrement des [« Cahiers du RETEX »](#) disponibles sur son site Internet. À titre d'exemple, celui portant sur le rezzou dans la région de TOMBOUCTOU entre 1890 et 1920 mérite d'être connu de tout cadre engagé dans BARKHANE, le contexte sociologique y ayant, au final, peu évolué.

Cette capacité de réflexion s'appuie en particulier, et il ne faut pas l'oublier, sur le maintien au sein de l'armée de Terre d'officiers historiens militaires à la compétence reconnue. Ils ne demandent d'ailleurs qu'à être mis à contribution. Depuis l'été 2015, la création d'un poste d'officier référent en histoire militaire, au sein de l'État-major de l'armée de terre (EMAT), lui-même étant placé pour emploi au sein de la Délégation du patrimoine de l'armée de Terre, nous offre cette opportunité.

Au-delà de ces spécialistes, tout officier qui vise à être un chef militaire complet se doit, quel que soit son niveau de responsabilité et tout au long de sa carrière, de cultiver son goût pour l'histoire militaire et ses enseignements.

Général (2S) Olivier PAULUS

NOTES :

(1) Ce que décrit très bien le général d'armée américain Norman Schwarzkopf, ancien commandant de l'opération Tempête du désert, dans son livre intitulé « *Mémoires* », publié en octobre 1992.